

# La Haute-Saône Solidaire !

Le journal mensuel à parution irrégulière de la section

## SPÉCIAL BILAN DU NRP EN HAUTE-SAÔNE

### L'Edito ...

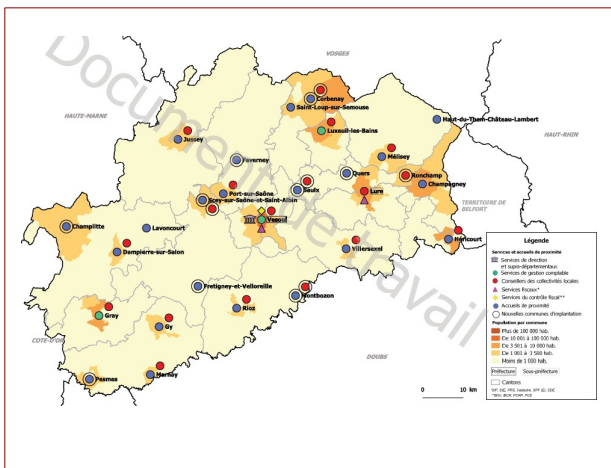
Tout ce qu'il faut savoir sur le NRP

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023 s'est achevée la mise en place du NRP en Haute-Saône avec la fermeture de la dernière Trésorerie en place, celle de Port-Sur-Saône. Il n'aura fallu que 2 petites années pour modifier totalement le paysage de la DGFIP dans notre département, avec des conséquences sur le Public et sur les Agents. Nous ne saurons jamais si, avec une mobilisation de même ampleur que celle que nous connaissons aujourd'hui contre le projet de réforme des retraites, nous aurions pu empêcher la mise en œuvre du NRP... Mais ce qui est certain, c'est que, comme au loto, 100% des gagnants contre les projets néfastes ont tenté leur chance en les combattant !

Le 7 juin 2019, nous pouvions lire sur l'Intranet Ulysse 70 un message du Directeur Départemental qui allait changer nos vies ... Il nous présente le nouveau projet de la DGFIP :

« En Haute-Saône, il répond aux axes suivants qui ont guidé la réflexion : assurer l'accueil de tous les usagers de la DGFIP (SPL et fiscal à l'exception des entreprises) avec au moins un point de contact par canton ; exercer le rôle de conseil aux collectivités locales avec la présence sur le territoire d'un cadre au minimum pour deux communautés de communes ; regrouper, spécialiser et constituer des services de gestion avec une taille critique de plus de vingt emplois ; maintenir, voire conforter, notre présence dans les quatre agglomérations où nous sommes déjà implantés : Vesoul, Gray, Luxeuil-les-Bains et Lure. »

Une belle carte pour nous convaincre de la nouvelle proximité :



Puis, après une présentation éclairante sur les missions concernées, le message apporte des précisions au sujet des Agents : « Ces transformations se dérouleront progressivement d'ici à 2022, selon un calendrier qui sera stabilisé cet été. Elles ne nécessiteront pas un déplacement immédiat et massif des agents concernés. En effet, chacun pourra trouver sa place progressivement soit en s'orientant vers un autre métier (un effort particulier de formation sera poursuivi), soit par le biais du travail à distance et/ou du télétravail (nombre de nos métiers bénéficiant de la dématérialisation), soit en changeant de résidence pour ceux qui le souhaiteraient (les indemnités en cas de restructuration ont été singulièrement augmentées). »

Si vous relisez le message toujours présent dans Ulysse 70, vous constaterez avec effroi que la totalité de ce qui a été proposé au départ a effectivement été mis en place !! Tout y est, le nombre, l'implantation, le fonctionnement et les missions des Services sont déjà prévus... Concertation ???!! Ah oui, des Antennes ont été ajoutées au projet bien ficelé, la DG ayant fait preuve de mansuétude à l'égard des Agents y ayant été contrainte afin de préserver un minimum de savoir dans les nouveaux Services, les Agents n'ayant pas tout à fait réagi comme prévu sur le papier !

Cette communication, (nationale, relayée dans chaque Direction) est basée sur **2 mensonges** :

**concertation** et **meilleur accueil de proximité** !

Et chacun appréciera la partie rassurante sur les Agents !

Nous avons présenté le bilan du NRP à Mémé Simone, usagère habituelle de nos guichets.  
Nous vous livrons *ses réactions* sans filtre !



### Rappel historique

En 2000, un plan global de démantèlement de la DGI (Direction Générale des Impôts) et de la DGCP (Direction Générale de la Comptabilité Publique) a été repoussé par la très forte mobilisation : la **Mission 2003** ! *Comment ? J'ai bien compris ?? Le projet de réforme a été retiré grâce aux grèves et manifestations ???* Tout à fait, mais une obsession ressort constamment : il faut supprimer du fonctionnaire ! Et principalement du fonctionnaire des Impôts et du Trésor ...

Alors, on a fusionné ces 2 Directions pour créer en 2008 la grande maison DGFIP, avec la grande idée de l'interlocuteur fiscal unique, en supprimant bien sûr au passage une grande part des effectifs : 124 000 Agents en 2008 : 103 000 en 2018 : CQFD ! *Par contre, ce sont des chômeurs en plus !*

En 2018, la Cour des Comptes présente un rapport intitulé La DGFIP, 10 après la fusion, sous-titré Une transformation à accélérer ! Tout est dans le titre ! « Comparée aux autres Administrations fiscales [...], la DGFIP présente un retard d'adaptation puisqu'elle compte encore plus de 4 000 implantations locales. » *C'est encore trop, il faut continuer à réformer...!* Effectivement, et pour supprimer plus facilement des fonctionnaires, il faut d'abord supprimer des services ...

On a raté la Mission 2003... alors on récidive avec **CAP 22** qui fait voler en éclats notre modèle social et son garant : la Fonction Publique ! Le projet Action Publique 2022 est bâti pour répondre à l'idée libérale de baisse des dépenses publiques. Alors, en 2019, les Ulysses locaux présentent la carte de la funeste Géographie Revisitée qui fût plus tard rebaptisée NRP (Nouveau Réseau de Proximité). *Quoi ? Ils ont annoncé ça sur l'informatique ?* Oui ! Outre le fond, la forme était inacceptable !

Et la machine est lancée sur un mensonge : le nouveau réseau verra une augmentation importante du nombre d'accueils de proximité destinés au grand public !!! *Comment ça ? On supprime des services et ça fait plus d'accueils de proximité ???!!!* Ça, c'est la magie de la politique !

Après une pseudo-concertation avec les Élus locaux, et malgré les contestations des Agents, des Organisations Syndicales et des Élus, la réforme écrase tout sur son passage : concentration de services, suppressions de sites, substitutions de services de pleine compétence par les Maisons de Services Au Public et bien sûr, **suppression d'emplois**... !!! *C'était bien le but, non ? Mais une plus forte mobilisation n'aurait pas dû faire capoter le projet ?* Nous ne le saurons jamais... Pourtant, les Organisations Syndicales se sont mobilisés...

### Mobilisation locale

L'Intersyndicale CGT / FO / SOLIDAIRES Finances Publiques 70 a effectué de nombreuses actions...

Nous avons écrit aux **Élus locaux**, nous avons rencontrés ceux qui le souhaitent. De nombreuses Collectivités Locales ont pris des délibérations contre la fermeture des services, à notre demande. *Ils se sont sentis concernés !* Oui, ils bénéficiaient des conseils des Trésoriers.

Nous avons également alerté la **Presse locale** qui a publié de nombreux articles. *Oui, je les ai lus !*



Nous sommes également intervenus pendant le **forum** des Agents B et C en juillet 2019 pour expliquer notre position. Et nous avons demandé à tous les collègues de s'habiller en noir comme pour un enterrement ... *L'enterrement de la DGFIP et du Service Public ?!*

Nous avons organisé une **votation** par laquelle les Agents de Haute-Saône se sont prononcés à presque 90% contre le NRP, avec un taux de participation de 72 % ! *Des taux qui font rêver !*

Nous avons **boycotté** en Intersyndicale CGT / FO / SOLIDAIRES la première présentation du NRP en CTL (du 5 novembre 2020) : dans la déclaration de boycott, nous écrivions que **« L'architecture du NRP s'organise autour de 2 axes forts : la diminution exceptionnelle du nombre de points de contacts entre l'utilisateur et l'Administration et la création de structures sous-dimensionnées pour mener tant bien que mal nos missions, à cause des suppressions d'emplois à répétition. »**. *C'était plutôt réaliste !* Oui, nous avons vu juste, mais la mobilisation syndicale n'a pas suffi. Quelques grèves ont bien montré que les Agents étaient contre le projet, mais d'une bien moindre ampleur qu'en 2000 ... La réforme a donc été mise en œuvre ... *Quel gâchis ! Quelle perte pour le Service Public ...*

## Conséquences du NRP

### Mobilité revisitée

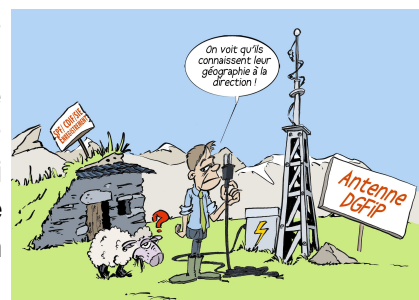
La DG avait annoncé qu'il n'y aurait pas de mobilité forcée pour les Agents ! *Et cela a été le cas ?* C'est comme pour la proximité, on a joué sur les mots... L'Agent qui était dans le périmètre d'un Service fermé, transféré ou fusionné, a dû faire une demande de mutation locale et a obtenu une mutation suite à sa demande. Il n'a effectivement pas été affecté d'office, mais il a quand même bien été contraint de changer de service ou de résidence : ce n'est pas de la mobilité forcée, ça ? *Et les Agents, ils ont suivi leur mission ?* C'était ce que croyait la Direction et sur quoi elle comptait : les Agents allaient changer de résidence, faire des kilomètres supplémentaires, voire même déménager, pour continuer à travailler dans le même service ! Les Organisations Syndicales avaient pourtant prévenu que les Agents choisiraient en masse de rester sur place ! Et c'est ce qui s'est produit, entraînant une énorme perte de connaissances, un nombre important de nouveaux Agents simultanément dans les services et un grand besoin de formation qui n'a pas pu être satisfait du fait du nombre. *C'était pourtant évident, entre le temps perdu et les frais de transport...!*



Et pour faciliter la mobilité, on a assoupli les règles de gestion des Ressources Humaines via les LDG (Lignes Directrices de Gestion) : fin de la garantie de maintien à la commune, suppression des RAN, affectation au département, règle de l'ancienneté réduite par la mise en place des règles de priorités. La déréglementation n'a eu qu'un but : pouvoir déplacer les Agents comme des pions ! *Tout avait été pensé...* Mais dans la précipitation, avec un final en apothéose : retour aux anciennes règles pour les mutations 2023 à cause du flop de l'application MOUV'RH ! *On a encore mis la charrue avant les bœufs !*

### Antennes

Au départ, la Direction ne voulait pas entendre parler d'Antennes. Les Organisations Syndicales ont insisté et la Direction a fini par comprendre que, les Agents ne suivant pas leurs missions en masse, il serait nécessaire de créer des Antennes. *Ils ont quand même voulu bien faire pour les Agents !* Nous ne sommes pas dupes : c'était surtout pour les Services qui avaient besoin de conserver les connaissances des Agents qui ne souhaitaient pas suivre leur mission ! Et la Direction avait le beau rôle en permettant aux Agents de rester dans leur service... *C'est bien joué !*



On a créé 1 Antenne pérenne et 2 Antennes non pérennes dans le Département. *Et pérenne, c'est jusqu'à quand ?* Les structures sont garanties jusqu'en 2026... *Et les Agents des Antennes non pérennes devront changer de service ?* Oui, à moins qu'on ne leur permette de faire du travail à distance puisque celui-ci prend une place prépondérante à la DGFIP... *Ce serait la moindre des choses !*

### SGC – CDL ou la séparation de la gestion et du conseil

3 SGC et 10 CDL contre 13 Trésoreries avant le NRP (sans compter toutes celles qui avaient déjà été supprimées auparavant!) !!! *Mais les Trésoreries étaient trop petites pour fonctionner ?* On a supprimé les emplois en masse dans les Trésoreries, puis on les a montré du doigt car elles ne fonctionnaient plus ! Alors on les a réformées... *Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage !*



Les missions des Trésoreries ont été scindées : aux SGC (Services de Gestion Comptable) d'assurer la gestion, comme son nom l'indique, et uniquement la gestion, et aux CDL (Conseillers eux Décideurs Locaux), de rendre le conseil, comme leur nom l'indique également, et uniquement le conseil ! *Mais pourquoi ? Ce n'est pas mieux de faire de la gestion pour savoir donner de bons conseils ?* Si, bien sûr, dissocier la gestion comptable de la mission de conseil est un non-sens, car les limites entre les 2 est parfois très mince, et c'est une rupture dans la chaîne de travail. Mais il fallait bien reclasser les anciens Trésoriers !

*Et les SGC, ce sont de gros services ?* Oui, la masse de travail est énorme et les services sont sous-dimensionnés : (1 SGC pour Vesoul et le Département et 2 SGC pour toutes les 544 autres Communes de Haute-Saône !). Et la nouvelle concentration des services et des budgets conduit à une industrialisation du contrôle de la dépense et du recouvrement des recettes locales. *Du travail de masse ? Ce n'est pas très intéressant, ni très motivant !*

## Services des Impôts : SIP et SIE

2 SIP avec 1 Antenne pérenne et 1 SIE Départemental avec une Antenne non pérenne contre 4 SIP et 4 SIE avant le NRP !



Un changement des méthodes de travail s'est imposé à cause de la taille des nouveaux services : segmentation des missions, des tâches répétitives, de traitement de listes... le travail est moins attractif, plus routinier. Du travail de masse, comme au SGC ! C'est une volonté d'industrialisation que l'on retrouve malheureusement désormais dans de nombreux services ...

Et les Usagers dans tout ça ? On se dirige vers une suppression de l'accueil multicanal (accueil physique, téléphone, courrier, mail) au profit d'un système où le contribuable devra lui-même trouver ses informations, à distance et en priorité via internet. Le but est de faire en sorte qu'il se déplace le moins possible dans les Services de la DGFIP, et qu'il se débrouille par lui-même.

Mais où est passé le Service Public ?

## Service Départemental des Impôts Fonciers

À l'origine, le Cadastre était un service à part entière. Puis, il y a eu la fusion des CDIF (Centre Des Impôts Fonciers) avec les CDI (Centre Des Impôts) puis avec les SIP, fusion suspendue lors de la création de la DGFIP et qui a repris peu ou prou selon les Directions. En Haute-Saône, le Cadastre a donc été explosé : on a fait des cellules foncières au sein de certains CDI, ou on a demandé aux Agents d'être polyvalents sur les 2 métiers. Et on a créé séparément le PELP (Pôle d'Evaluation des Locaux Professionnels) et le PTGC (Pôle Topographique de Gestion Cadastrale) qui ont achevé de déstructurer la mission.

Le NRP a donc été l'occasion d'un gros retour en arrière avec la création du SDIF ! Alors, c'est redevenu comme avant ? Pas vraiment, car, au passage, la Direction a fait une razzia sur les emplois et sur les Services : 26 emplois pourvus en 2005 dans 4 CDIF contre 17 emplois en 2023 dans un unique SDIF, soit une diminution de 35 % des effectifs ! Édifiant !

## Accueil de proximité

Quand la DG promettait une augmentation des accueils de proximité, c'était avec les MSAP (Maisons de Services Au Public). Et comme le nom n'était pas assez rigolo, on a changé pour MFS ... et mes fesses ???!! Non, MFS pour Maisons France Services, qui sont devenues EFS (Établissements France Service), puis France Services tout court ! FS, pas mieux !!

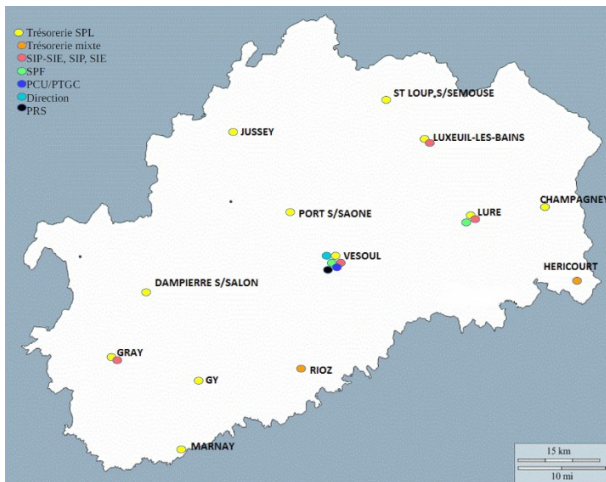
L'accueil est fait par un Agent Territorial, pour plusieurs Administrations ! Et c'est pareil que l'accueil par un Agent DGFIP ???!! Non bien sûr ! Il s'agit seulement d'orienter le Public vers l'interlocuteur compétent, et de délivrer une information de premier niveau : cela n'est aucunement équivalent à un accueil en SIP ou en ex-Trésorerie !

Alors, si j'ai besoin d'un renseignement, je dois me déplacer plus loin qu'avant ? Oui, si vous voulez vous rendre dans le Service concerné, mais la DGFIP vous en dissuade : il faut tout faire en ligne maintenant. Sinon, des Agents de la DGFIP peuvent se déplacer dans les France Services, sur rendez-vous. On leur a même acheté des sacs à dos à 15 000 € l'unité contenant le matériel informatique à transporter ! Ça fait cher le sac à dos ! Et quand je vais payer mes impôts, ils vont se déplacer aussi vos collègues ? Non, il est préconisé de payer en ligne. Mais j'ai pas internet, moi ! Alors des ordinateurs sont à votre disposition dans les Centres des Finances Publiques et les France Service. Moi, j'y connais rien à l'informatique, je veux payer avec mes sous ! Alors, vous pouvez vous rendre au bureau de tabac ! Et il y aura un Agent DGFIP au bureau de tabac ?!!

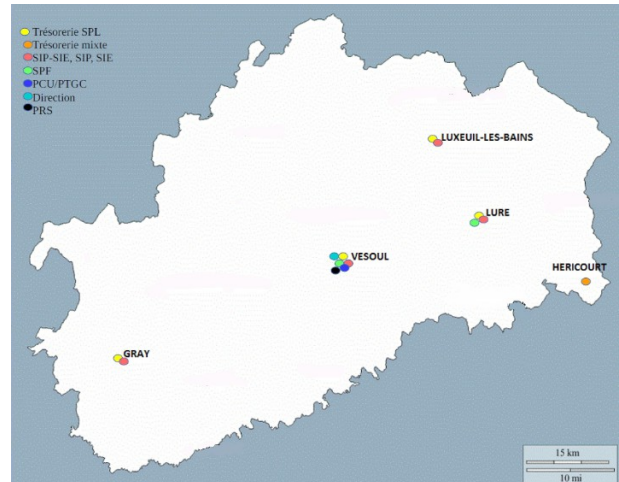
## LE NOUVEAU RÉSEAU DE PROXIMITÉ... PARTOUT, PRÈS DE CHEZ VOUS !



## 2 cartes des Services de la DDFiP de Haute-Saône



**la proximité AVANT le NRP**



**la proximité APRÈS le NRP**

Cela en dit plus long que des mots ... *Ça me laisse sans voix !* Et c'est sans compter toutes les Trésoreries qui avaient déjà été fermées au cours des années précédentes... !

### En parallèle du NRP

De nombreuses réformes sont ou ont déjà été mises en place en parallèle du NRP, toujours dans le but de faciliter les suppressions d'emplois. Sans être exhaustifs, nous pouvons citer : accueil sur rendez-vous, prélèvement à la source, suppression de la Taxe d'Habitation et de la Contribution à l'Audiovisuel Public, obligation de télédéclarer, dématérialisation, GMBI (Gérer Mes Biens Immobiliers), foncier innovant, loi Essoc, droit à l'erreur, externalisations avec la généralisation de l'ANF (Accès des notaires au Fichier immobilier), fin du paiement en numéraire (mise en place du zéro cash), développement de l'intelligence artificielle, SFACT (Service FACTurier), SAR (Service d'Appui au Réseau), pôles nationaux tels que CSRH (Centres de Services des Ressources Humaines), SIA (Service d'Information aux Agents) ou CDC (Centres de Contact), e-formations (formations au rabais, sans formateur), télétravail, travail à distance, et encore réforme des instances de dialogue social, de l'évaluation, des mutations, des droits et garantie des Agents. *J'ai bien cru que vous n'alliez jamais vous arrêter !!!* Ces points étant effectivement tellement nombreux qu'ils ne peuvent être tous traités ici, ils seront amenés à être développés dans d'autres numéros... *Ça en fait des sujets !*

### Démétropolisation : le NRP au niveau national

Le démantèlement de la DGFIP s'est poursuivi avec la démétropolisation, cette grande idée de décentralisation qui aurait pour but de régler les problématiques d'aménagement du territoire en délocalisant des services des grandes métropoles vers la province. Dans ce cas, soit les Agents acceptent de déménager et de changer totalement de vie, soit ils doivent trouver un poste dans leur département et donc changer de métier. *Effectivement, ça ressemble bien au NRP à grande échelle !*

*Mais c'est un comble de transférer des emplois dans les départements où la DGFIP a elle-même sabordé les services avec le NRP !!!* L'accueil de ces nouveaux services est vu comme une aubaine pour les Maires de ces villes qui connaissent des difficultés sociales et économiques. *Ben oui, ça va revitaliser les territoires ?* Qui peut raisonnablement croire que la délocalisation d'une quarantaine ou d'une cinquantaine d'emplois va générer un surcroît d'activité tel qu'il influe sur le développement et l'activité de villes de 5 000 à 100 000 habitants ? Sans compter que l'apport en nombre d'emplois ne correspondra pas au réel, car, il faut y soustraire l'effort aux suppressions d'emploi annuelles dudit département qui est calculé en pourcentage du nombre de postes : les suppressions d'emplois seront « supportées » par les autres services du département... *Mais au moins ça fait du Service Public en plus !* En fait, non car les services démétropolisés ne rendent pas de service public à la population locale : il s'agit de services de soutien, qui travaillent à distance pour d'autres services des métropoles et n'accueillent pas de public.

Un Centre de Contact doit ouvrir ses portes à Vesoul en septembre 2024... *Les Parigots auront envie de venir s'enterrer ici ?!* Nul doute que les candidats vont affluer dans notre grande capitale haut-saônoise sans transport en commun (ou presque !) et où les magasins ferment à la pause de midi et le soir à 19 h !

## **LE NRP, UN NOUVEAU RÉSEAU D'ÉLOIGNEMENT !**

La présence du Service Public sur le territoire est un enjeu social et économique de premier plan. Outre le nécessaire respect des principes du Service Public (comme l'égalité d'accès et de traitement des Usagers par exemple), c'est bien la question de la cohésion sociale et de l'efficacité de l'action publique qui est posée. Malheureusement, les exemples abondent de fermetures en nombre de Services Publics, notamment en milieu rural. La pression de l'idéologie du « moins d'État » et de son bras armé, la rigueur budgétaire, est forte. Et aujourd'hui, le Service Public se replie, au détriment des populations et de ses Agents.

Le maintien des services de proximité n'est ni un luxe ni une lubie : c'est une nécessité. Pour recevoir le public et conseiller les collectivités locales, la proximité et le contact physique sont indispensables. C'est ce qui rend nécessaires et légitimes les actions défendant un maillage territorial le plus fin possible et renforcé en moyens humains et matériels. Voici un bel enjeu pour le service public, le soutien aux économies locales et la cohésion sociale. Question de choix de société...

Conséquence des politiques de rigueur qui impactent fortement la DGFIP, le NRP a accéléré à vitesse grand V le démantèlement de nos Services et la dégradation de nos conditions de travail. Les Services se sont éloignés du Public, et les bonnes conditions de travail se sont éloignées des Agents !

*Comment la DG peut-elle dire que le Service Public est rendu dans les France Services et sur Internet comme au guichet de la DGFIP ?! Que ce soit pour les Particuliers, pour les Entreprises, ou pour les Collectivités ... Et comment l'Administration peut-elle penser que l'industrialisation de certaines tâches et la perte de sens des missions conduit à un meilleur environnement de travail pour les Agents ?!*

Alors que tous les guides en la matière, reconnus par l'Administration, démontrent que de tels procédés ne conduisent qu'à une chose : générer des risques psychosociaux, risques vécus par les Personnels qui ne disposent plus des moyens de réaliser un travail de qualité, avec la perte des repères communs... A cela s'ajoute l'insécurité de la situation au travail. Sans compter que la situation avant le NRP était déjà alarmante !

**Face aux manques de moyens humains et budgétaires, ce sont les Agents des Finances Publiques qui compensent par leur professionnalisme et leur implication quotidienne... Jusqu'à quand ??!?**

Et la réforme du NRP s'est mise en place sans aucune revalorisation de salaires... *Cela aurait pourtant été bien mérité au vu des efforts demandés aux Agents !*

**Seul un apport en emplois suffisant permettraient d'offrir un Service Public de qualité et de meilleures conditions de travail aux Agents. Mais ça, ce serait dans un autre monde, le monde d'après ... ??!**

## **L'APRÈS NRP**

Malheureusement, l'avenir est sombre : le bilan du NRP n'est pas encore complet, car les effets sur les emplois restent encore à venir ... En effet, la dernière réforme d'ampleur, qui fut la création de la DGFIP, a permis la suppression de 25 000 emplois en 11 ans (de 2008 à 2019) ... Qu'en sera-t-il dans quelques années ? À n'en pas douter, le nombre des suppressions d'emplois va s'envoler maintenant que les services ont une taille suffisante pour y piocher dedans ! *Le Service Public ne va encore pas en sortir gagnant ...*

Et la Question qui doit se poser, maintenant est : cette réforme, qui a été faite dans le but de supprimer des emplois à des fins budgétaires aura-t-elle l'effet financier escompté ? Il faudra également attendre quelques années pour le savoir... Mais l'on peut déjà rappeler que, suite à la fusion DGI/DGCP, la masse salariale de la DGFIP a baissé "seulement" de 4,9 % entre 2009 et 2016 pour une diminution de 17,3% des emplois (du fait des mesures catégorielles et de l'évolution liée au vieillissement et à l'augmentation de la part des Agents de catégorie A), selon le rapport de la Cour des Comptes : "La DGFIP - 10 ans après la fusion". *C'est sûr que ce n'est pas à cause des augmentations de salaires !*

Nous ne sommes pas devins, mais les mêmes causes produisant généralement les mêmes conséquences, il est probable que l'effet attendu sur les Comptes Publics soient bien faible au regard des suppressions d'emplois, de la dégradation des conditions de travail des Agents et de la détérioration du Service Public engendrés par le NRP... *Tout ça pour ça... !!*

**Missions dégradées et présence territoriale amoindrie : telles sont les conséquences des baisses drastiques des moyens de la DGFIP. Pour absorber ce mouvement, la DGFIP subit des réorganisations incessantes et une dématérialisation à marche forcée tant pour les Agents que pour les Usagers...**

## BUREAU DE SECTION

Béatrice BOULANGER, Co-Secrétaire, Trésorière	Jean-Luc MOUGEOT	Didier MICHAUD
Corinne MULENET, Co-Secrétaire	Isabelle COMTE	Karine SCHWAB
Emmanuel SAILLARD	Audrey JOSSET	Christine JOSEPH
Ramazan KAYMAK	Lucie DRUET	

## REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

### Comité Social d'Administration Locale CSAL

Titulaires : Corinne MULENET et Lucie DRUET      Suppléantes : Béatrice BOULANGER et Karine SCHWAB

### Comité Social d'Administration Locale – Formation Spécialisés CSAL-FS

Titulaires : Karine SCHWAB et Corinne MULENET      Suppléants : Emmanuel SAILLARD et Béatrice BOULANGER

### Conseil Départemental de l'Action Sociale CDAS

Titulaire : Isabelle COMTE      Suppléante : Béatrice BOULANGER

## CORRESPONDANTS LOCAUX

<b>GRAY</b>	Audrey JOSSET	<b>VESOUL 9 place du 11ème Chasseurs</b>	Didier MICHAUD
<b>LURE</b>	Isabelle COMTE	<b>VESOUL 14 place du 11ème Chasseurs</b>	Béatrice BOULANGER
<b>VESOUL 8 place Renet</b>	Jean-Luc MOUGEOT		

SECTION :

### Bulletin d'adhésion 2023

Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement

**IDENTIFIANTS**

N° DGFIP (6 chiffres)      N° ANAIS (10 chiffres)

NOM d'usage \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

NOM de naissance \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Cadre : \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_ Echelon : \_\_\_\_\_ Date de prise de rang : \_\_\_\_\_

Informations personnelles

Adresse perso. : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

@ \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur [solidairesfinancespubliques.org](https://solidairesfinancespubliques.org)

Informations professionnelles

Service : \_\_\_\_\_

Site : \_\_\_\_\_

Temps partiel : \_\_\_\_\_

@ \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Ces informations sont obligatoires

Montant de la cotisation →

**Solidaires Finances Publiques**

Boîte 24 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.89.16.48.49    [contact@solidairesfinancespubliques.org](mailto:contact@solidairesfinancespubliques.org)    [solidairesfinancespubliques.org](https://solidairesfinancespubliques.org)



Écrivez-nous à [solidairesfinancespubliques.ddfip70@dgip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip70@dgip.finances.gouv.fr)

Rendez-vous sur notre site local <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/700/>